

Communiqué de presse
Saint-Denis, le 27 octobre 2023



8^{ème} édition de Mois sans tabac : une nouvelle occasion de relever le défi !

Cette année encore, le mercredi 1^{er} novembre 2023, Santé publique France et le Ministère de la Santé et de la Prévention, en partenariat avec l'Assurance Maladie, donnent le coup d'envoi de la nouvelle édition du défi Mois sans tabac.

Cette opération, désormais incontournable, encourage les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours et compte déjà près de 500 inscrits à La Réunion. Afin d'accompagner les participants, des outils d'aide à l'arrêt sont mis à leur disposition, notamment sur le [site internet dédié \(mois-sans-tabac.re\)](https://mois-sans-tabac.re) et sur l'application [Tabac info service](#). Il est encore temps de s'inscrire !

Pour cette édition 2023, l'ARS La Réunion, la CGSS Réunion et l'IREPS Réunion, ambassadeur régional du Mois sans tabac, déclinent la campagne aux côtés des autres acteurs sur le terrain mais également en ligne avec des témoignages et des messages de soutien sur le site internet et sur les réseaux sociaux.

Mois sans tabac : un défi mobilisateur et bénéfique pour la santé publique

La lutte contre le tabac reste encore aujourd'hui une priorité de santé publique avec près de 12 millions de fumeurs quotidiens en France entière en 2021.

Le tabac est toujours le **premier facteur de mortalité évitable** ainsi que le **premier facteur de risque de cancer**. Cependant, après une baisse du tabagisme d'ampleur inédite entre 2016 et 2019, le nombre de fumeurs s'est stabilisé en France.

Depuis 2016, un rendez-vous est donné aux fumeurs pour qu'ils rejoignent un mouvement collectif les invitant à s'engager ensemble et au même moment dans une démarche d'arrêt du tabac pendant un mois. Ce sont près de 1,2 millions de personnes qui ont relevé le défi en France.

Mois sans tabac a su montrer son efficacité.

A l'horizon 2050, Mois sans tabac permettrait d'éviter notamment : 241 000 cas d'infections respiratoires basses, 44 000 cas de bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO) et 28 000 cas de cancers.

Selon l'OCDE¹, l'opération permettrait de réduire les dépenses de santé de 94 millions d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2050.



¹ <https://www.oecd.org/fr/france/evaluation-du-programme-national-de-lutte-contre-le-tabagisme-en-france-b656e9ac-fr.htm>

Quelle est la situation du tabac à La Réunion ?

En 2021, **21% des Réunionnais** (soit 120 000 fumeurs) **de 18-75 ans déclaraient fumer quotidiennement** (contre 25% en 2014).

La prévalence du tabagisme quotidien est plus élevée chez les hommes (26%) que chez les femmes (16%).

Les personnes âgées de 18-30 ans sont 27% à déclarer fumer tous les jours. Cette proportion diminue avec l'âge. Entre 2014 et 2021, la classe d'âge des 46-60 ans a connu une diminution significative de la part des fumeurs (de 25% à 17%).

Enfin, la prévalence du tabagisme quotidien restait plus élevée chez les personnes à faible niveau de revenu (25%) que chez les personnes à revenu élevé (16%).

A La Réunion, plus de 500 décès peuvent être attribués au tabac chaque année.

Ces données illustrent l'importance de poursuivre la prévention, non seulement pour inciter les fumeurs (dont les plus vulnérables sur le plan socio-économique) à faire des tentatives d'arrêt du tabac, mais aussi pour mieux les aider à transformer ces tentatives en sevrage réussi.

A La Réunion, un mois pour stopper la cigarette et augmenter ses chances d'arrêt définitif !

Avec **près de 7 fumeurs quotidien sur 10 qui souhaitent arrêter de fumer**, Mois sans tabac est l'occasion de relever ce défi collectivement grâce au soutien des différents acteurs (professionnels de santé, partenaires, commerces de proximité, proches...) qui accompagnent les participants à rester motivés dans leur arrêt du tabac.

Un mois sans tabac multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement.

Les actions menées cette année dans l'île :

1) Des actions déployées par l'IREPS et les partenaires pour être au plus proche des réunionnais :

- **Des stands d'information :**
 - au Leclerc Saint-Joseph le 27 octobre 2023 de 10H30 à 17H,
 - au Leclerc Saint-Pierre Caserne le 18 novembre de 10H30 à 17H, en présence de professionnels de santé
- **une page [facebook Mois sans tabac Réunion](#)** : les fumeurs peuvent y retrouver chaque jour des informations et des messages de soutien de la communauté
- **une émission santé-live le 2 novembre** à 15h sur le sevrage tabagique, réalisée par l'Université Numérique de La Réunion et diffusée sur les réseaux sociaux de l'Université, de l'IREPS, et relayée par l'ARS.

2) Des professionnels disponibles pour accompagner au sevrage tabagique

Des pharmacies proposent un premier entretien, un kit d'aide à l'arrêt et orientent, si nécessaire, vers des professionnels formés au sevrage tabagique (dispositif Lib Sans Tabac). >> Retrouver la liste des pharmacies engagées dans le dispositif porté par l'URPS des pharmaciens : [Annuaire des pharmacies spécial #MoisSansTabac](#)

Les médecins, sages-femmes, dentistes, infirmiers et kinésithérapeutes peuvent apporter une aide au sevrage tabagique des fumeurs.

3) Une émission TV « Nout batay contre les addictions » dédiée

Revisionnez l'émission présentant un témoignage sur l'arrêt du tabac grâce à l'accompagnement d'un tabacologue, disponible [sur le site de l'ARS](#)

Au niveau national, un important dispositif média est déployé pour accompagner l'opération (affichage, TV, radio, digital, réseaux sociaux). [Plus d'informations](#)

Des outils adaptés pour accompagner vers la réussite du défi

Plusieurs outils sont disponibles pour soutenir les participants :

- **Le 39 89**, numéro d'aide à distance de Tabac-info-service, met en relation les fumeurs avec des tabacologues afin de bénéficier d'un suivi personnalisé et gratuit ; **accessible aux personnes sourdes ou malentendantes via la [plateforme Acceo](#)**.
- **Le site internet [tabac-info-service.fr](#)** propose de nombreux contenus d'aide et outils d'accompagnement (mise en contact avec un tabacologue, témoignages, questions/réponses...).
- **L'application d'e-coaching Tabac info service**, conçue par l'Assurance Maladie en partenariat avec Santé publique France, propose un programme complet et personnalisé pour optimiser les chances d'arrêt définitif du tabac.
- **Le site de l'ambassadeur régional : [mois-sans-tabac.re](#)**

En s'inscrivant sur les pages [tabac-info-service.fr](#), [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#), les participants peuvent trouver chaque jour du soutien au sein même de la communauté, des informations utiles et des conseils pour affronter la phase de sevrage.

La CGSS et l'ARS La Réunion poursuivent leur engagement en faveur de la lutte contre le tabac. Pour accompagner le déploiement du dispositif Mois sans tabac, **l'Assurance Maladie finance 10 promoteurs de santé** qui mettront en œuvre des actions afin d'accompagner les personnes souhaitant arrêter de fumer.

L'ARS apporte son soutien aux professionnels et structures souhaitant contribuer à la réduction du tabagisme. En 2023, ce sont **plus de 560 000 € qui seront dédiés à des actions de réduction du tabagisme**.

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr / Stéphanie CHAMPION : 01 41 79 67 48 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlene CHARBUY : 01 41 79 68 64 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

IREPS Réunion, ambassadeur du Mois sans tabac : contact@mois-sans-tabac.re / Cédric PEDRE : 06 92 88 34 70

ARS La Réunion : ars-reunion-communication@ars.sante.fr / 06 92 66 61 20

CGSS Réunion : media@cgss.re / David JOURLIN : 06 92 02 21 86